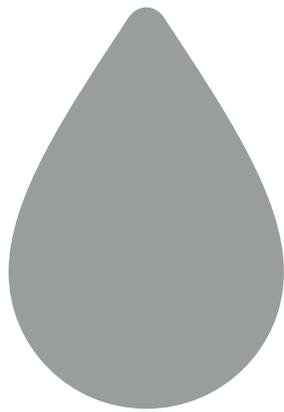


Modules
complémentaires
santé

Maturité
spécialisée santé

HEdS-Genève
Haute école
de santé



Le programme de formation complémentaire dans le domaine de la santé concerne :

- les étudiant-e-s de Maturité spécialisée santé (MSSA)
- les étudiant-e-s de la Passerelle santé, nommée Module complémentaire santé (MCS).

La réussite de ce programme permet aux élèves d'accéder aux formations Bachelor du domaine Santé: Ergothérapie, Nutrition et diététique, Ostéopathie, Physiothérapie, Sage-femme, Soins infirmiers et Technique en radiologie médicale.

Voies d'accès

Maturité spécialisée santé

Cette formation est accessible aux élèves titulaires d'un certificat de l'Ecole de culture générale (ECG) en option santé (sous certaines conditions).

Passerelle santé ou Module complémentaire santé

Cette formation est accessible aux élèves titulaires d'une maturité autre que la maturité professionnelle santé (maturité gymnasiale, professionnelle commerciale, baccalauréat, etc.) ou aux candidat-e-s à l'admission sur dossier.

h e d s

Haute école de santé
Genève

Modules complémentaires santé
Maturité spécialisée santé

La planification de l'année

La filière Modules complémentaires santé / Maturité spécialisée santé se compose de 4 parties :

4 semaines de cours théoriques
et
10 semaines de cours pratiques

8 semaines de stage dans une institution socio-sanitaire (organisé par la HEdS-Genève)

6 semaines de stage dans le monde du travail au sens large (organisé par l'élève)

4 semaines consacrées à la réalisation d'un travail de maturité (TM) pour les MSSA ou un projet personnel (PP) pour les MCS.



Les élèves sont réparti-e-s en trois volées et réalisent les cours ou les stages à différents moments de l'année.

Réussite de l'année

Pour réussir l'année, les quatre unités de cours (moyenne générale), les deux stages ainsi que le projet personnel ou le travail de maturité doivent être validés avec une note supérieure ou égale à 4.

Les unités de cours

Les 14 semaines de cours sont réparties en quatre unités de cours:

- Sciences et santé
- Accompagnement et soins aux usagers
- Communication
- Professionnalisation en santé

Les unités de cours Sciences et santé et Professionnalisation en santé sont des unités de cours essentiellement théoriques. Ils permettent d'acquérir les notions de base d'anatomie, de physiologie, de psychologie du développement, mais également des outils pour mieux apprendre et devenir professionnel-le de santé. Par exemple, le système de santé, la terminologie médicale, l'interdisciplinarité et le travail en équipe y sont enseignés.

Dans les unités de cours de Communication et d'Accompagnement et soins aux usagers, des ateliers pratiques sont organisés.



Les stages

Stages dans le monde du travail

Le stage dans le monde du travail correspond à une expérience professionnelle. Il doit permettre de:

- s'engager concrètement dans une démarche de recherche d'emploi ou de stage
- découvrir les réalités de la vie professionnelle au quotidien
- évaluer ses forces et ses faiblesses dans des situations de travail

Ce stage est organisé par l'élève. Pour les MCS, il est possible de faire valider une expérience antérieure sous certaines conditions.

Stages dans une institution socio-sanitaire

Ce stage doit permettre de développer des compétences de base permettant à l'élève de s'intégrer dans un milieu de santé et confirmer son choix d'orientation professionnelle.

Le stage permet également d'évaluer les aptitudes personnelles requises pour l'entrée en Bachelor Santé.

La HEdS-Genève place les élèves en stage santé. L'encadrement de l'élève est assuré par un-e professionnel-le de la santé désigné-e par l'institution.

Le Projet Personnel ou le Travail de Maturité

Un travail écrit doit être réalisé sur un sujet de santé puis soutenu oralement. Les consignes sont différentes pour le projet personnel ou le travail de maturité. Un-e/des référent-e-s encadre-nt et évalue-nt ce travail.

Cet exercice permet à l'élève de faire le point sur son parcours et ses motivations à devenir un-e professionnel-le de santé.

Admissions et Inscription



Vous trouverez de plus amples informations sur les conditions d'admission, voies d'accès et inscription sur le site internet: <https://www.hesge.ch/heds/admission-et-inscription/admission-et-inscription-aux-modules-complementaires-sante>

Renseignements

Haute école de santé de Genève
Avenue de Champel, 47 - 1206 Genève
Téléphone : +41 22 558 50 60
<https://www.hesge.ch/heds>